

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉOLUTION

NUMÉRO 7387 SÉANCE DU 27 mars 2023

Sont présents:

Rémy Vincent	Grand Chef
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Jean-Mathieu Sioui	Chef familial
Tina Durand	Secrétaire

**DEMANDE DE FINANCEMENT
PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS (PADF)
PROJET DE RÉFECTION DE LA ROUTE 5
CHEMIN DE LA SAINTE-ANNE DU LAC JAMBON
AU LAC GABRIELLA**

Attendu que la Nation huronne-wendat (NHW) a déposé une demande dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) auprès de la MRC de La Jacques-Cartier (MRC) en vue d'obtenir une aide financière pour le projet de réfection de la route 5 du Lac Jambon au Lac Gabriella, notamment la correction des drainages, le dégagement de l'emprise de la végétation, la recharge et le nivelage de la surface de roulement ainsi que la correction des fossés de drainage;

Attendu que le PADF dispose d'un volet d'interventions ciblées permettant le financement de ce type de projet;

Attendu qu'un projet d'un coût total de 37 490 \$ a été déposé par la NHW au PADF et que ce programme peut couvrir jusqu'à 75% du coût de celui-ci;

Page 1 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 28 mars 2023 Résolution adoptée
2 abstentions



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉOLUTION

NUMÉRO 7387 SÉANCE DU 27 mars 2023

**DEMANDE DE FINANCEMENT
PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS (PADF)
PROJET DE RÉFECTION DE LA ROUTE 5
CHEMIN DE LA SAINTE-ANNE DU LAC JAMBON
AU LAC GABRIELLA**

Attendu que la MRC a approuvé la demande d'aide financière et octroie à la NHW la somme de 27 990 \$ sous forme de contribution non-remboursable pour la réalisation du projet;

Attendu que l'octroi de l'aide financière est conditionnel au respect des dispositions figurant dans le protocole d'entente entre la MRC et la NHW et plus spécifiquement l'adoption de la présente résolution.

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial Denis Bastien, **appuyé**, par le Chef familial Daniel Sioui, et **résolu** que le directeur du Développement économique et Projet majeurs, M. Maxime Picard, soit autorisé à signer, pour et au nom du Conseil de la Nation huronne-wendat, le protocole d'entente en lien avec la demande de financement déposée à la MRC de La Jacques-Cartier dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts – Volet interventions ciblées.

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 28 mars 2023 Résolution adoptée
2 abstentions



SECRÉTAIRE
TINA DURAND